

Casque, bouchons

La protection au cas par cas

L'offre des accessoires de protection auditive pour les tireurs s'étoffe depuis quelques années. A côté des casques antibruit se développe une gamme de bouchons aux propriétés souvent méconnues. Voici quelques explications pour vous aider à trouver la protection qui vous convient.

Le réducteur de son étant interdit en France dans le cadre de la chasse, le seul moyen à la disposition du chasseur qui souhaite préserver son audition demeure aujourd'hui la limitation de l'exposition aux détonations produites par son arme. Dès lors, il s'agit de choisir une protection adaptée au contexte de la chasse et à son utilisateur. Contrairement aux essais d'armes et accessoires de chasse que nous vous présentons chaque trimestre, cet article n'a pas vocation à fournir une évaluation qualitative. Tout simplement parce que notre rédaction, spécialisée dans les armes de chasse, ne dispose pas des moyens permettant de contrôler l'efficacité réelle de produits auditifs. En revanche, nous pouvons vous aider à connaître les caractéristiques des différents types de modèles pour vous permettre de déterminer celui qui correspondra au mieux à vos besoins. Le marché des protections auditives s'est considérablement développé ces dernières années, avec pour résultat

des gammes devenues très segmentées. On trouve notamment des bouchons auriculaires destinés à des contextes extrêmement précis, comme par exemple la variation des pressions en avion. Le niveau d'intensité sonore pour lequel agissent ces bouchons est donc très variable, débutant à des valeurs très faibles (25 décibels) pour des bouchons dits *de confort*, et naturellement inadaptés pour le tir, qui réclame le plus haut niveau de protection.

En double, c'est mieux

Quand les conditions le permettent, n'hésitez pas à opter pour une double protection (bouchons et casque), quelle que soit votre sensibilité au bruit. C'est ce que préconise le ministère de la Santé : « Une protection combinée externe avec casque et interne avec embouts moulés assure une protection optimale, recommandée par les ORL. » « Associer les deux types de protection n'aboutit pas à proprement par-

ler à un résultat cumulatif dans la réduction du son, nuance Stephen Douezy, directeur d'Alvis Audio, spécialisé dans les solutions de protections auditives. *Disons qu'elle additionne les propriétés totales de la protection du casque et une partie de celle apportée par les bouchons. En cumulant par exemple deux protections affichant chacune un seuil d'abaissement de 30 dB, vous pourrez bénéficier de plus de 40 dB de réduction. »*

Voilà pour les recommandations, le comportement idéal que nous devrions adopter dans un monde idéal. Seulement, songez-vous en lisant ces lignes, le tir cynégétique est réalisé dans un contexte qui nous dissuade souvent d'un tel équipement. C'est vrai, et c'est pourquoi nous allons examiner les contraintes imposées par chaque système et déterminer celui le plus à même de s'adapter à notre réalité de chasseur. Qu'il s'agisse de bouchons ou de coquilles antibruit, les protections auditives se répartissent en trois catégories. La réponse la plus basique



consiste à bloquer le son par un dispositif étanche, on parle de protection procurant un *affaiblissement passif*. Une deuxième solution, également dite *passive*, est un système de filtre qui bloque le son à partir d'une certaine intensité tout en maintenant les bruits faibles ou moyens audibles pour l'utilisateur. Enfin, une troisième catégorie de protections offre un *affaiblissement actif* qui, tout en protégeant l'oreille des détonations, augmente l'intensité des bruits faibles (comme l'arrivée d'un animal dans le couvert

forestier). On voit ainsi apparaître depuis plusieurs années des systèmes de protection amplifiant les sons de faible intensité (en dessous de 82 dB) et activant le système de protection intégré à son niveau maximal (25, 30 dB, etc.) dès lors que les sons environnants dépassent 82 dB. L'art de faire d'une pierre deux coups en somme. Pour des raisons évidentes de sécurité, seules les chasses individuelles permettent l'emploi d'une protection non filtrée, qui restreint l'audition de tous les sons pour le porteur.

La perception des bruits ambiants (gibier, annonces, sonneries, cris de la menée des chiens, incidents...) étant, dans bien des cas, indispensable à la chasse. Globalement, cette première catégorie se prête donc mal au contexte cynégétique. A fortiori, les personnes souffrant déjà d'une perte d'audition écarteront ce choix et gagneront à opter pour une protection active, amplifiant les sons faibles. Quant aux personnes qui ne rencontrent aucune difficulté d'audition, elles pourront se tourner vers un système de filtre passif qui réduit

Ce chasseur a sur les oreilles un best-seller de la protection auditive : le Sporttac de Peltor 3M.

Evaluer la qualité de la protection

Une fois que vous avez déterminé le type d'accessoire de protection auditive (casque ou bouchons) que vous allez retenir, au vu avant tout de vos conditions d'utilisation, autrement dit de votre mode de chasse, il vous reste à préciser la qualité de protection que vous souhaitez. Or, dans ce domaine, le futur acquéreur ne peut se fier qu'au seuil de protection affiché par le fabricant. « Actuellement, la norme européenne (CE 352-2) fixe un seuil minimal digne de celui délivré par un bout de coton que l'on placerait dans l'oreille ! avertit Stephen Douezy. Autant dire que ce seuil ne garantit en rien la qualité réelle d'une protection. A titre d'exemple, il n'existe pas aujourd'hui de produit offrant un seuil d'abaissement de 40 dB. Méfiance donc ! C'est à chacun de faire lui-même l'évaluation du produit. Pour cela, faites ce petit test : placez avec soin la protection sur vos oreilles et claquez violemment dans vos mains à proximité de vos oreilles. Vous pourrez ainsi vous faire une idée non seulement du seuil de réduction délivré par un modèle mais aussi comparer plusieurs modèles entre eux. » Quentin Costil, chef de marché auditif chez 3M, leader en France sur les casques de protection auditive, met quant à lui en garde ceux qui auraient tendance à ne se fier qu'à la belle allure d'un produit : « Les apparences peuvent être trompeuses. Si les meilleurs seuils de protection sont effectivement souvent obtenus avec les casques les plus épais, il ne faut pas en déduire que tous les modèles volumineux sont de qualité. La nature des matériaux employés est un facteur tout aussi déterminant, ainsi que la qualité des joints. »



Entendre la souris, mais pas l'éléphant...

« Un niveau sonore perd environ 6 dB chaque fois que l'on double la distance qui nous sépare de la source, note Stephen Douezy. Conséquence, l'utilisateur d'un système de protection active (dont l'amplification oscille autour de 12 dB) percevra une source sonore à 30 m comme si elle se situait à 10. Ajoutez que certains modèles de qualité insuffisante désorientent le chasseur dans l'identification du son et sa provenance (mauvaise directionnalité). Les systèmes audio orientant surtout le son vers le micro. » Bien que ces systèmes d'amplification sonore remportent un franc succès auprès de beaucoup de chasseurs, ils ne sont pas sans défaillances – mauvaise adaptation aux fortes pluies au poste, autonomie limitée notamment.